

Metz, le 11 février 2026

COMMUNIQUE DE PRESSE

VivaTech 2026 : l'Eurométropole de Metz mobilisée pour valoriser les entreprises innovantes du territoire !

Du 17 au 20 juin 2026, le salon VivaTech célèbrera à Paris sa 10^e édition. Cette édition XXL, placée sous le signe de l'intelligence artificielle, de la souveraineté technologique, du business et de la tech responsable, rassemblera les acteurs majeurs de l'innovation mondiale.

À cette occasion, **l'Eurométropole de Metz s'engage pleinement aux côtés de la Région Grand Est et de quatre collectivités partenaires** pour accompagner près de 40 entreprises innovantes, dont au minimum quatre issues du territoire métropolitain.

Par cette mobilisation, l'Eurométropole de Metz réaffirme son ambition : soutenir l'innovation locale, valoriser ses pépites entrepreneuriales et renforcer l'attractivité économique du territoire sur la scène nationale et internationale.

Un appel à manifestation d'intérêt ouvert aux entreprises du territoire

Afin de sélectionner les entreprises qui représenteront le Grand Est à VivaTech, **un appel à manifestation d'intérêt (AMI) est ouvert du 9 février au 4 mars 2026 à 18h.**

CONTACT PRESSE | Direction de la communication Eurométropole de Metz / Ville de Metz

Céline VINCENT | Attachée de Presse

03 57 88 37 18 | 07 87 12 04 78 | cvincent@eurometropolemetz.eu

Les entreprises implantées dans le Grand Est sont invitées à candidater si elles développent un produit ou service innovant en lien avec les grandes transitions :

- Le numérique (dont l'industries culturelle et créative),
- L'industrie 5.0,
- La santé,
- L'écologie,
- La bioéconomie.

Conditions d'éligibilité

Pour candidater, l'entreprise doit :

- être une TPE ou PME (moins de 250 salariés, chiffre d'affaires inférieur à 50 M€, hors filiale majoritaire d'un groupe),
- ne pas être en difficulté au sens des critères définis par l'Union européenne,
- disposer de son siège social ou d'un établissement portant le produit ou service innovant sur le territoire de la Région Grand Est.

Critères de sélection

Les candidatures seront évaluées selon quatre critères, pondérés à parts égales (25 %) :

- le stade de développement de l'entreprise et la clarté de son offre commerciale, ainsi que sa motivation à participer au salon ;
- le caractère innovant du produit ou service proposé ;
- l'adéquation avec les thématiques régionales prioritaires (numérique, industrie 5.0, santé, environnement, bioéconomie) ;
- l'implication dans l'écosystème local.

Comment candidater ?

Les entreprises intéressées sont invitées à compléter le formulaire en ligne et à consulter l'appel à manifestation d'intérêt : <https://www.eurometropolemetz.eu/actualites-1/detail/vivatech-2026-le-grand-est-mobilise-ses-meilleures-entreprises-innovantes>

Clôture des candidatures : 4 mars 2026 à 18h.

Pj : Visuel et affiche de l'événement

CONTACT PRESSE | Direction de la communication Eurométropole de Metz / Ville de Metz

Céline VINCENT | Attachée de Presse

03 57 88 37 18 | 07 87 12 04 78 | cvincent@eurometropolemetz.eu